



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DIRECTION DES SPORTS

Sous-direction de la vie fédérale
Bureau des fédérations unisport
et du sport professionnel

Paris, le **9 MAI 2005**

DS3 n°
Affaire suivie par
Henri Herbin
Tel : 01 40 45 97 82

001267

Madame la présidente, Monsieur le Président,

Le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative contribue, notamment depuis 1996, à favoriser l'émergence d'une fédération ayant en charge l'ensemble des arts martiaux et énergétiques d'origine chinoise. Il s'y était clairement engagé, mais de nombreuses difficultés n'avaient pas encore permis de réaliser ce projet.

La fin de l'olympiade, avec le renouvellement des délégations, est une période favorable pour faire aboutir ce dossier. En effet, le choix de cette période est incontournable, l'article 17 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives stipulant que « dans chaque discipline sportive et pour une durée déterminée, une seule fédération agréée reçoit délégation du ministre chargé des sports ». Une délégation pour une discipline est délivrée pour la période de quatre années que dure chaque olympiade, la prochaine allant de 2005 à fin 2008.

Les présidents des deux fédérations organisant les arts martiaux chinois, Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires (FFKAMA), délégataire jusqu'au 31 janvier 2005, pour la seule discipline kung fu, et Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), agréée pour l'organisation de ces deux pratiques, ont été informés par courriers du 4 mars 2004 de la volonté du ministère d'atteindre l'objectif fixé. Un chargé de mission a été désigné pour expertiser les deux structures organisant ces disciplines d'un point de vue technique et administratif avec pour objectif principal d'évaluer les possibilités d'émergence, en 2005, d'une fédération indépendante et reconnue ayant en charge l'ensemble des arts martiaux et énergétiques chinois.

A la suite de cet audit, le ministre a décidé de désigner la Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG) comme structure de regroupement de l'ensemble des clubs d'arts martiaux et énergétiques chinois. Cette fédération procédera naturellement, dans l'avenir, au changement de son intitulé pour prendre en compte l'ensemble des composantes.

Vous trouverez, ci joint, le courrier que j'ai adressé, le 14 mars dernier au président de la FFKAMA pour l'informer de cette décision. J'avais préalablement recueilli son accord, en décembre 2004, sur le départ des pratiquants des arts martiaux chinois de la FFKAMA dès 2005 et le rassemblement de l'ensemble de ces pratiques au sein de la FTCCG, et reçu pour les informer du processus arrêté, l'ensemble des responsables du Comité national de kung fu le 26 janvier 2005.

J'ai, de plus, demandé au président de la FFKAMA de collaborer à cette démarche en incitant les clubs d'arts martiaux chinois à rejoindre, en septembre prochain, la FTCCG. En tout état de cause, la FFKAMA ne devra plus, à cette date, continuer à affilier des clubs et délivrer des licences au titre des arts martiaux chinois.

Le processus défini est basé sur l'affiliation individuelle des clubs et non par l'intermédiaire de groupes (fédération, union, école, ...). Le ministère est attentif au respect des principes élémentaires qui régissent les fédérations sportives. Une fédération est une association regroupant des associations sportives, les clubs. Il appartient au président de chacune de ces associations de faire le choix de s'affilier à une fédération, l'affiliation n'étant pas une obligation. Si vous souhaitez participer à ce rassemblement, contribuer à l'émergence d'une fédération exclusivement dédiée aux arts martiaux et énergétiques chinois, je vous invite à vous affilier à la FTCCG. Si vous faites ce choix, il vous appartient désormais de prendre contact avec cette fédération :

Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG)
17 rue du Louvre - 75001 PARIS
Tél.: 01 40 26 95 50 – Fax : 01 40 26 95 44
www.fed-taichichuan.asso.fr

Toutefois, pour simplifier les démarches à entreprendre, j'ai demandé au président de la FTCCG de vous faire parvenir directement le dossier d'affiliation de la saison 2005 / 2006.

Une assemblée générale électorale aura lieu en mars 2006 afin que les représentants de clubs affiliés puissent élire le président et le comité directeur de la fédération des arts martiaux et énergétiques chinois pour la fin de l'olympiade. A titre dérogatoire, tous les clubs affiliés à la FTCCG entre le 1^{er} septembre 2005 et février 2006, la date butoir de prise en compte restant à définir, participeront aux opérations de vote, le principe de base étant un licencié, une voix.

Par ailleurs, certains d'entre-vous peuvent encore se poser des questions sur l'avenir des arts martiaux et énergétiques chinois et sur des points précis comme la délégation, la délivrance des grades ou les diplômes. Il appartenait aux deux fédérations d'informer les clubs du projet de rassemblement et de l'avancée du dossier et de veiller à recenser les problèmes particuliers qui auraient pu se poser. J'ai décidé, toutefois, de vous adresser directement une information spécifique. Aussi, trouverez-vous en annexe les comptes rendus de l'ensemble des actions menées pendant le mois d'avril.

Sur un plan général, la fin de la saison actuelle et le début de la saison 2005 / 2006 constituent une « période de transition » afin de permettre au comité directeur qui sera élu en mars 2006 et dirigera la fédération jusqu'à la fin de l'olympiade, de définir, en toute liberté, son projet sportif, notamment en ce qui concerne les arts martiaux chinois externes.

1. LE CALENDRIER

- *Entre mars et août 2005*

Phase de travail entre la FTCCG, les responsables du Comité national de kung fu (CNKF FFKAMA) et le ministère afin de travailler à un état de lieux et à une harmonisation des règlements, notamment de compétition et d'arbitrage, à la fusion des équipes techniques et à envisager les modalités techniques de la fusion en septembre. Le ministère sur ce point, comme sur l'ensemble des décisions de la vie fédérale, accompagnera et conseillera la FTCCG. La responsabilité technique des différents secteurs sera, durant cette période, assurée par des équipes techniques coordonnées par le chargé de mission du ministère et composé à égalité des responsables techniques issus des deux fédérations.

Regroupement des équipes nationales issues des deux structures, afin de préparer, sous la responsabilité administrative de la FTCCG, les championnats du monde organisés par l'IWUF au Vietnam en décembre 2005. Le premier entraînement en commun a déjà eu lieu les 23 et 24 avril à l'INSEP.

- *A partir du 1^{er} septembre 2005*

Prise en compte directe des clubs et des licenciés issus des deux fédérations par la FTCCG.

En fonction de l'évaluation de l'avancement et de la qualité du travail réalisé, conduite à partir d'avril 2005 par la direction des sports, la délégation pour l'ensemble des arts martiaux et énergétiques chinois pourra alors être délivrée à la FTCCG avant la tenue des championnats du monde en décembre 2005.

- *Mars 2006*

Tenue de l'assemblée générale électorale.

2. LA DELIVRANCE DES DANS ET GRADES EQUIVALENTS

Il est prévu à l'issue de ce processus électoral, la création d'une commission spécialisée des dans et grades équivalents des arts martiaux chinois. En ce qui concerne la reconnaissance des dans et grades équivalents, et s'agissant des disciplines sportives relevant des arts martiaux, l'article 17-2 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, prévoit : « *Dans les disciplines sportives relevant des arts martiaux, nul ne peut se prévaloir d'un dan ou d'un grade équivalent sanctionnant les qualités sportives et les connaissances techniques, et, le cas échéant, les performances en compétition s'il n'a pas été délivré par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la fédération délégataire ou, à défaut, de la fédération agréée consacrée exclusivement aux arts martiaux.*

Un arrêté du ministre chargé des sports fixe la liste des fédérations mentionnées à l'alinéa précédent.

Les commissions spécialisées des dans et grades équivalents, dont la composition est fixée par arrêté du ministre chargé des sports après consultation des fédérations concernées, soumettent les conditions de délivrance de ces dans et grades au ministre chargé des sports qui les approuve par arrêté. »

La FFKAMA par l'intermédiaire de la CSGDE du karaté avait jusqu'au 31 janvier dernier compétence pour la délivrance des dans du kung fu. A ce jour, plus aucune commission n'est compétente pour la délivrance de ces grades. Nul ne pourra, en conséquence, se prévaloir officiellement d'un dan ou grade équivalent délivré au titre du kung fu après le 31 janvier 2005.

Seule la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération des arts martiaux chinois, lorsqu'elle sera créée, pourra délivrer les grades propres aux arts martiaux chinois. Néanmoins, des évaluations de niveau de 1^{er} dan en kung fu seront exceptionnellement mises en place par la FTCCG le 4 juin prochain, afin de ne pas pénaliser les pratiquants les plus jeunes et une réflexion sera conduite, afin d'envisager l'opportunité et les conditions de la mise en place d'éventuelles évaluations pour les grades supérieurs en début d'année 2006.

En ce qui concerne les reconnaissances de niveau technique en tai chi chuan, seule la FTCCG est qualifiée, depuis 1998, à délivrer des attestations de niveau technique permettant notamment d'accéder au diplôme permettant l'enseignement contre rémunération de cette discipline. Aucun « dan » de tai chi chuan n'a été délivré par la CSGDE du karaté.

3. LES DIPLOMES PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT DES ARTS MARTIAUX ET ENERGETIQUES CHINOIS

DIPLOMES PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT CONTRE REMUNERATION

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) délivré par le ministère de la jeunesse et des sports, a été créé par le décret n° 2001-792 du 31 août 2001. Ce diplôme est un diplôme d'Etat homologué au niveau IV (comme les anciens BEES1 délivrés par spécialité).

KUNG FU

Il est prévu de mettre en place un BPJEPS spécialité « arts martiaux », permettant l'enseignement contre rémunération des arts martiaux et notamment du kung fu, en 2006.

Les pratiquant(e)s qui ont suivi une formation pour préparer le BEES1 option karaté, spécialité kung fu au sein de la FFKAMA pourront naturellement accéder à ce diplôme lorsqu'il sera créé, en principe au début de l'année 2006. Cela ne devrait concerner que peu de pratiquants, la majorité se sont présentés à l'examen du BEES1 option karaté spécialité kung fu organisé en mars dernier. Je vous précise que la délivrance du livret de formation au BPJEPS autorise l'enseignement contre rémunération dans le cadre de l'alternance.

TAI CHI CHUAN

Seule la Fédération de tai chi chuan chi gong est habilitée à délivrer un diplôme permettant l'enseignement contre rémunération des arts martiaux chinois internes. C'est le seul diplôme actuellement reconnu par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative pour l'enseignement de ces pratiques. Il sera remplacé par le BPJEPS, à sa création.

DIPLOMES PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT BENEVOLE

KUNG FU

La délivrance des diplômes permettant l'enseignement bénévole est du domaine fédéral. La réglementation édictée par l'Etat (MJSVA) n'exige pas la possession d'un tel diplôme. Seuls s'appliquent les règlements fédéraux, ils ne s'imposent donc de fait qu'aux seuls adhérents des fédérations. Une fédération peut demander comme condition à l'affiliation d'un club que l'enseignant exerçant dans ce club soit titulaire d'un diplôme même s'il enseigne bénévolement. Aucune valeur professionnelle particulière n'est, néanmoins, attachée à ce diplôme

Les pratiquants titulaires d'un diplôme d'instructeur fédéral (DIF) délivré par la FFKAMA, lorsque la formation a été suivie au sein des écoles de cadres fédérales obtiendront de la FTCCG une équivalence avec le diplôme équivalent de kung fu dans la fédération réunifiée.

De plus, rien ne s'oppose réglementairement à ce que les pratiquants de kung fu licenciés à la FFKAMA passent jusqu'à la fin de cette saison (août 2005) le diplôme d'instructeur fédéral (DIF) au titre du kung fu.

TAI CHI CHUAN

La FFKAMA n'a pas pu délivrer de DIF au titre du tai chi chuan, n'ayant pas la possibilité d'organiser des examens de 1^{er} dan, pré requis à l'inscription à ce diplôme. Seuls seront donc pris en compte les diplômes de moniteur délivrés par la FTCCG

o
o o

Je vous confirme que Monsieur Henri Herbin, chargé de mission, a été désigné pour accompagner la fédération jusqu'à la tenue de l'assemblée générale, afin, d'une part, de l'aider à parfaire sa structuration et son organisation technique et, d'autre part, à coordonner la phase de réunification des équipes techniques.

Il est, de plus, envisagé en 2006, la nomination d'un conseiller technique sportif (CTS) exerçant ses missions auprès de la fédération en qualité de directeur technique national.

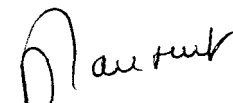
L'opportunité qui vous est offerte de voir reconnaître les arts martiaux et énergétiques chinois par l'émergence d'une fédération indépendante agréée, délégataire et habilitée, à terme, à délivrer les dans et grades équivalents, doit vous inciter, par delà les clivages passés, à vous rassembler. Ainsi, oeuvrerez-vous véritablement au développement de vos disciplines.

Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative est le garant, s'il en était besoin, d'une prise en compte équitable de vos pratiques dans cette fédération. Il veillera, en particulier, à ce que les actions menées au sein de la FTCCG et du CNKW perdurent, qu'elles soient coordonnées pour être encore plus efficaces, dans le respect de chacune des spécificités. Les premières actions entreprises avec les disciplines externes prouvent que c'est le cas.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires concernant ce processus de réunification et de reconnaissance des arts martiaux et énergétiques chinois, vous pouvez appeler directement le ministère en composant le : 01 40 45 97 82 (M. Henri Herbin) ou par mel (henri.herbin@jeunesse-sports.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice des Sports



Dominique LAURENT

Mesdames et messieurs les présidents
de clubs d'arts martiaux chinois



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Directrice des sports

000824

Paris le **14 MARS 2005**

Monsieur le Président,

Depuis 1996, le dossier des arts martiaux et énergétiques d'origine chinoise est ouvert. Il était prévu, dès cette époque, d'aboutir à l'émergence d'une fédération indépendante et reconnue ayant en charge l'ensemble de ces disciplines. Le début de la nouvelle olympiade, avec le renouvellement des délégations, est une période favorable pour aboutir définitivement dans ce dossier.

A la suite de l'audit réalisé en 2004, il a été décidé de désigner la Fédération de tai chi chuan chi 'gong (FTCCG) comme structure de regroupement de l'ensemble des pratiquants d'arts martiaux et énergétiques chinois.

Le processus de rassemblement vous a été présenté par Serge Agreke, chef du bureau des fédérations unisport et du sport professionnel. J'ai bien noté votre accord sur son principe. Néanmoins, deux points vous semblaient important :

- une annonce rapide de la décision arrêtée, afin de prévoir le retrait des documents concernant le kung fu dans le dossier d'affiliation de la Fédération française de karaté et 'arts martiaux affinitaires (FFKAMA) pour la saison 2005 / 2006. Je vous invite à procéder à ces modifications,
- le règlement d'une dette de 28 000 euros due par le comité national de kung fu. Je vous propose d'inclure ce point lors de la négociation de la convention d'objectifs 2005 de votre fédération.

Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- *Entre mars et août 2005*

Tenue de l'assemblée générale élective de la FTCCG. L'équipe dirigeante sera élue pour une année avec mandat pour conduire le processus de rassemblement. L'assemblée générale votera également les dispositions transitoires permettant lors de l'assemblée générale élective de fin de regroupement de prendre en compte l'ensemble des clubs affiliés à partir de septembre 2005. Le changement du nom de la fédération sera également prévu.

Phase de travail entre la FTCCG, le Comité national de kung fu (CNKF FFKAMA) et le ministère afin d'harmoniser les règlements sportifs, rapprocher les responsables techniques nationaux et envisager les modalités techniques de la fusion en septembre.

Regroupement des équipes nationales issues des deux structures, afin de préparer, sous la responsabilité de la FTCCG, les championnats du monde organisés par l'IWF au Vietnam en novembre 2005.

- A partir du 1^{er} septembre 2005

Prise en compte directe des clubs et des licenciés issus des deux fédérations par la FTCCG.

Je vous rappelle que la procédure arrêtée est basée sur l'affiliation individuelle des clubs à la FTCCG et non par l'intermédiaire de groupes (fédération, union, association regroupant des clubs, école, ...). Le garant du respect de ce principe est le ministère chargé des sports.

En fonction d'une évaluation de l'avancement et de la qualité du processus, réalisée par la direction des sports, en début de saison 2005 / 2006, la délégation pour l'ensemble des arts martiaux et énergétiques chinois pourrait alors être délivrée à la FTCCG avant la tenue des championnats du monde en novembre 2005.

- Février 2006

Tenue de l'assemblée générale électorale.

Une habilitation à délivrer les dans ou grades équivalents de ces disciplines pourra alors être délivrée à la fédération à l'issue du processus légal.

Je vous informe que Monsieur Henri Herbin, chargé de mission, a été désigné pour accompagner la FTCCG jusqu'à la tenue de l'assemblée générale en février 2006 afin de l'aider d'une part, à parfaire sa structuration et son organisation technique et d'autre part, à conduire la première phase du rassemblement. Il est, de plus, envisagé, après l'assemblée générale électorale et à compter de septembre 2006, la nomination d'un conseiller technique sportif exerçant ses missions auprès de la fédération en qualité de directeur technique national.

En conséquence, la délégation pour la discipline kung fu ne sera pas renouvelée à la FFKAMA ce qui implique qu'il est désormais impossible :

- d'inscrire des candidats aux BEES 1 et 2 option karaté, spécialité kung fu,
- de délivrer des grades au titre des arts martiaux chinois,
- d'organiser un championnat de France ou une coupe de France pour les arts martiaux chinois.

Vous voudrez bien veiller au respect de ces mesures.

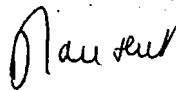
Je vous remercie de votre collaboration et de votre soutien à cette démarche d'émergence de cette fédération, en incitant notamment les clubs d'arts martiaux chinois affiliés actuellement auprès de la FFKAMA à rejoindre la FTCCG à partir du 1^{er} septembre prochain. En tout état de cause, la FFKAMA ne pourra plus, dès septembre prochain, continuer à affilier des clubs au titre des arts martiaux chinois.

En outre, je souhaite informer directement ces clubs des modalités de mise en oeuvre de cette décision. Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, le plus rapidement possible, un jeu d'étiquettes mentionnant leurs nom et adresse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Francis DIDIER
Président de la Fédération française
de karaté et arts martiaux affinitaires
122 rue de la Tombe Issoire
75014 PARIS

La Directrice des Sports


Dominique LAURENT

ANNEXE

**INFORMATIONS SUR LE
PROCESSUS DE RASSEMBLEMENT
DES ARTS MARTIAUX
ET ENERGETIQUES CHINOIS**

MAI 2005

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 26 JANVIER 2005 RESPONSABLES DU COMITE NATIONAL DE KUNG FU

Monsieur Dan SCHWARZ, président du Comité national de kung fu a été convié, ainsi qu'une délégation fédérale, au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative a participer à une table ronde afin d'envisager les modalités du rassemblement des clubs et des pratiquants d'arts martiaux et énergétiques chinois.

Ont participé à cette réunion présidée par Monsieur Serge AGREKE, chef du bureau des fédérations unisport et du sport professionnel, accompagné de Mademoiselle Sandrine ROUX, chargé d'évaluation et de Monsieur Henri HERBIN, chargé de mission sur les arts martiaux chinois :

Dominique	BARUCH	Ali	HAMOU
Jean Pierre	BATTUT	Roger	ITIER
Hervé	BAUDOUX	Joseph	LETELLIER
Dominique	CASAYS	Stéphane	MOLARD
John	CHANKIN	Yia	MOUA
Eugène	CHARLERY	Marie Laure	PINEAU
Pol	CHAROY	Francis	RICARD
Jean Michel	CHOMET	Alain	SAADOUN
Hubert	DECOSSE	Dan	SCHWARZ
Stéphane	DUBUS	Noureddine	ZENATI
Maxime	GOUTFER	Xiao Yan	ZHANG

Lors de cette table ronde, Monsieur Serge AGREKE a présenté le processus de rassemblement au sein de la Fédération de tai chi chuan chi gong et son calendrier prévisionnel de mise en oeuvre aux représentants du CNKW qui ont pu faire part de leurs remarques, de leurs réserves et poser toutes questions au représentant du ministre chargé des sports.

A cette occasion, il a été précisé que le président de la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires avait donné son accord de principe dès le mois de décembre dernier au projet présenté par le ministère.

COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE DU 27 JANVIER 2005 RESPONSABLES LA FEDERATION DE TAI CHI CHUAN CHI GONG (FTCCG)

Monsieur Hugues DERIAZ, président de la Fédération de tai chi chuan chi gong a été convié, ainsi qu'une délégation fédérale, au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative a participer à une table ronde afin d'envisager les modalités du rassemblement des clubs et des pratiquants d'arts martiaux et énergétiques chinois.

Ont participé à cette réunion présidée par Monsieur Serge AGREKE, chef du bureau des fédérations unisport et ' du sport professionnel, accompagné de Mademoiselle Sandrine ROUX, chargé d'évaluation et de Monsieur Henri HERBIN, chargé de mission sur les arts martiaux chinois :

Jean	ASSELIN	Marc	JULIEN
Christian	BERNAPEL	Jean Luc	LESUEUR
Gilles	BONET	Daniel	LOMUTO
Eric	CONTE	Antoine	LY
Fabienne	DARET	Anya	MEOT
Daniel	DARNER	William	NOUCHET
Françoise	De LARMINAT	Marianne	PLOUVIER
Hugues	DERIAZ	Richard	PORTEIL
Jean Roger	DIMUR	Thierry	SOBRECASES
Jeannie	DUC	Laurence	THOMAS ROLDES
Annie	FOURNIER	Kar Fung	WU
Jean Philippe	GRANVAL	Patrick	WIBO
Jean Pierre	GUILLEMARD	Wen Liang	XIA
Daniel	HERROIN	Yuan	ZU MOU
Philippe	HUGONNOT	Jing Hong	ZHOU
Liliane	LAPOMME	Stephane	ZIMMER

Le ministère, pour ces tables rondes avait souhaité rencontrer, pour chaque fédération, une délégation composée des membres du comité directeur, des responsables techniques nationaux de représentants, de

Lors de cette table ronde, Monsieur Serge AGREKE a présenté le processus de rassemblement et son calendrier prévisionnel de mise en oeuvre aux représentants de la Fédération de tai chi chuan chi gong qui ont pu faire part de leurs remarques, de leurs réserves et poser toutes questions au représentant du ministre chargé des sports.

*Fédération Française de Karaté
et Arts Martiaux Affiliés*

Le Président

**Aux Président(e)s de Ligues
Aux Président(e)s de Départements
Aux Membres du Comité Directeur
Aux Membres de la CSDGE
Aux Responsables de Grades Régionaux**

Paris, le 18 mars 2005.

REF : FDKLBU076

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Chers Amis,

Depuis deux Olympiades, un processus de rassemblement des Arts Martiaux Chinois était à l'étude auprès du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Le Bureau Directeur Fédéral s'est associé à mon accord sur ce dossier que j'ai exprimé auprès de Monsieur Serge AGREKE, Chef du Bureau des Fédérations Unisports et du Sport Professionnel. Vous trouverez en pièce jointe le courrier de la Directrice des Sports, Madame Dominique LAURENT, concernant cette orientation.

En conséquence, je vous demanderais donc de veiller à ne plus inscrire de candidats pour les passages de grades Kung-Fu dès réception du présent courrier.

Pour les formations DIF, je vous propose de finaliser les formations en cours et de m'en rendre compte fin juin 2005. Je transmettrai les dossiers de ces candidats avec les résultats au Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative qui les communiquera à la nouvelle structure pour évaluation ou validation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Chers Amis, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président



Francis DIDIER

Copie à :
- Madame Dominique LAURENT,
- Monsieur Serge AGREKE

Secrétariat du Président : 129, rue de la Fosse - Boite 75614 Paris - Tél. 01 43 95 42 67 - Fax 01 43 95 42 68

Fac similé du courrier adressé le 18 mars 2005 par Monsieur Francis DIDIER aux dirigeants de la FFKAMA après réception du courrier signé le 14 mars par Madame Dominique LAURENT, Directrice des sports et adressé aux deux présidents de la FFKAMA et de la FTCCG pour leur confirmer la décision, résultant d'une année de travail, de favoriser l'émergence d'une fédération indépendante et délégataire regroupant l'ensemble des clubs et des pratiquants d'arts martiaux et énergétiques chinois en 2005.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31 MARS 2005 M. DAN SCHWARZ

A sa demande, Monsieur Dan SCHWARZ a été reçu au ministère par Messieurs Serge AGREKE et Henri HERBIN le 31 mars pour s'informer des modalités pratiques du regroupement et exprimer les inquiétudes exprimées par les clubs d'arts martiaux chinois. Des précisions ont été données au président du CNKW notamment sur les statuts actuels de la FTCCG et le mode d'élection.

Monsieur Dan SCHWARZ s'est déclaré satisfait des informations qui lui ont été fournies levant ses principales interrogations.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1ER AVRIL 2005 MM. DAN SCHWARZ ET HUGUES DERIAZ

Messieurs Hugues DERIAZ, président de la FTCCG et Dan SCHWARZ, président du CNKW ont été reçus au ministère par Messieurs Serge AGREKE et Henri HERBIN le 1^{er} avril 2005.

L'objectif principal de cette réunion était la présentation d'un mode opératoire précis du rassemblement.

- Calendrier général du processus
- Méthodologie de la première phase (avril à août 2005)

Sur le plan technique

- rapprochement des équipes techniques nationales
- état des lieux : diplômes, grades, ...
- amalgame des règlements sportifs
- fusion particulière des équipes nationales en vue de la préparation des championnats du monde

Sur le plan administratif

- présentation de la FTCCG
- concertation sur les évolutions éventuelles de la prise en compte des disciplines et des processus électoraux

Un certain nombre de points techniques ont été abordés permettant de clarifier, autant que de besoin, le processus envisagé.

Il a été demandé aux deux présidents d'informer leurs responsables techniques nationaux et une délégation de sportifs des équipes nationales de la tenue de la réunion du 14 avril et de fournir au ministère, le plus rapidement possible, une liste des intéressés avec leurs coordonnées.

Il a été également demandé aux deux présidents de prévenir respectivement l'encadrement du kung fu et les sportifs seniors des équipes nationales de leur fédération de la tenue du premier regroupement, prévu les 23 et 24 avril à l'INSEP et de son caractère impératif. Ce regroupement, comme l'ensemble de la préparation aux championnats du monde se fera sous la responsabilité administrative de la FTCCG. A la suite de cette réunion, il a été demandé à Monsieur Dan SCHWARZ de réfléchir à la nécessité du maintien du stage prévu par le CNKW les 16 et 17 avril et d'éventuellement l'annuler afin qu'il ne se fasse pas au détriment de celui des 23 et 24.

A l'occasion de cette réunion, Monsieur Dan SCHWARZ a déposé une demande de communication de l'audit réalisé sur la situation des arts martiaux chinois, document qui lui a été immédiatement remis.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2005 RESPONSABLES TECHNIQUES NATIONAUX DES ARTS MARTIAUX CHINOIS

Les responsables techniques nationaux du Comité national de kung fu (CNKW) et de la Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG) se sont réunis au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative le 14 avril 2005 à 14H.

Ont participé à cette réunion :

Serge AGREKE	MINISTERE	Roger ITIER	CNKW
Gilles BONNET	FTCCG	Liliane LAPOMME	FTCCG
lilas CALIMINTZOS	FTCCG	Eddy Marie LUCE	CNKW
Eugène CHARLERY	CNKW	William NOUCHET	FTCCG
Ludovic DARNER	FTCCG	Marie Laure PINEAU	CNKW
Hubert DECOSSE	CNKW	Pierre Yves ROQUEFERE	FTCCG
Jean Roger DIMUR	FTCCG	Mitsuru WATANABE	FTCCG
Mustafa ERRASFA	CNKW	André WENAS	FTCCG
Gen Fa SUN	FTCCG	Noureddine ZENATI	CNKW
Henri HERBIN	MINISTERE	Xiao Yan ZHANG	CNKW
Daniel HERROIN	FTCCG		

La réunion a débuté par un rappel historique du dossier de réunification et des décisions prises. Le processus arrêté a été commenté à partir du tableau joint en page 14. Enfin, les modalités concrètes de la démarche ont été précisées en ce qui concerne les équipes techniques du kung fu issues du CNKW et de la FTCCG.

Le calendrier prévisionnel suivant a été proposé aux responsables pour le mois d'avril :

14 avril au ministère

Objectifs : expliciter le processus de rassemblement et définir les objectifs à atteindre d'ici la fin de l'année 2005

14H Participants : Responsables techniques nationaux du kung fu du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG) et ministère

16H30 Participants : Encadrement des équipes nationales du kung fu combat et technique issu du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), sportifs des deux fédérations, directeur fédéral de la FTCCG et ministère

19 avril à 14H à la FTCCG

Objectifs :

- Elaborer une méthode de travail harmonisée et partager les responsabilités
- Définir globalement le programme des entraînements des 7 regroupements ainsi que du stage « sélectionnés » envisagé en juillet
- Définir précisément le programme du premier regroupement des 23 et 24 avril à l'INSEP
- Envisager la préparation physique des sportifs et la méthode d'évaluation
- Envisager le suivi médical des sportifs « élite »

Participants : Encadrement des équipes nationales du kung fu combat et technique du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), directeur fédéral de la FTCCG et chargé de mission du ministère

21 avril à la FTCCG

14H Participants : Responsable des grades du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), et chargé de mission du ministère

23 et 24 avril à l'INSEP

Objectif : Conduire le premier entraînement des équipes réunifiées selon le programme défini le 19 avril

Participants : Encadrement des équipes nationales du kung fu combat et technique du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), ensemble des collectifs seniors issus des deux fédérations et chargé de mission du ministère

26 avril à la FTCCG (cette réunion a depuis été reportée)

14H *Participants* : Responsable de l'arbitrage du comité national de kung fu (CNKW) et de la fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG), directeur fédéral de la FTCCG et chargé de mission du ministère

Une deuxième réunion a été organisée à partir de 16H30 afin de traiter le dossier spécifique des équipes de France.

Ont participé à cette réunion :

Eugène CHARLERY	CNKW	William NOUCHET	FTCCG
Ludovic DARNER	FTCCG	Marie Laure PINEAU	CNKW
Jean Roger DIMUR	FTCCG	Pierre Yves ROQUEFERE	FTCCG
Mustafa ERRASFA	CNKW	Mitsuru WATANABE	FTCCG
Gun Fa SUN	FTCCG	André WENAS	FTCCG
Henri HERBIN	MINISTERE	Noureddine ZENATI	CNKW
Daniel HERROIN	FTCCG	Xiao Yan ZHANG	CNKW
Eddy Marie LUCE	CNKW		
<i>et des représentants des sportifs</i>			
Stephane ATTELLY	CNKW	Moussa NIANGANE	CNKW
Romain BISSOL	FTCCG	Audrey OTTAVIANO	CNKW
Gregory DUCERF	FTCCG	Pierre ROUVIERE	CNKW
Etienne KAPDOUNOU	CNKW	Wen Liang XIA	FTCCG
Pascal MEYRAND	CNKW		

Il est proposé deux axes de travail pour l'organisation de l'entraînement des équipes nationales :

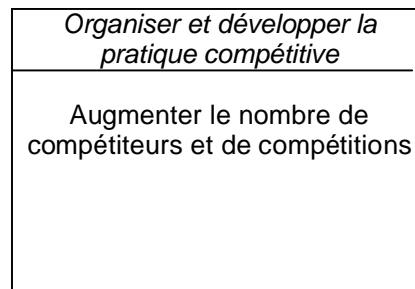
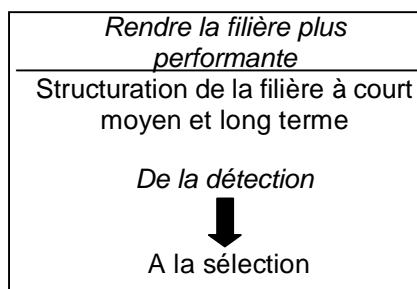
1. ORGANISER LA PREPARATION EN VUE DES CHAMPIONNATS DU MONDE ET L'ENTRAINEMENT DES EQUIPES DE FRANCE JEUNES

- Organiser le staff autour des sportifs
- Prévoir le calendrier des regroupements
- Définir le contenu des entraînements
- Définir les critères et les modalités de sélection pour les championnats du monde
- Effectuer des choix
Choisir les catégories représentées en sanda et décider du nombre de sportifs sélectionnés en technique en fonction d'une part des résultats escomptés et d'autre part de la nécessité pour certains sportifs d'acquérir une expérience dans une grande compétition internationale.

2. BATIR UNE FUTURE FILIERE DU HAUT NIVEAU

- Réaliser un état des lieux prenant en compte :
 - Les sportifs et leur classement mondial
 - Les conditions actuelles d'entraînement
 - Les structures d'entraînement
 - Les bassins de pratique
 - Les compétitions actuelles de sanda
 - Les systèmes de détection

- Envisager l'avenir selon deux axes



- Formaliser la stratégie fédérale du haut niveau pour l'olympiade en cours dans un document précisant :
 - L'encadrement fédéral
 - La composition des collectifs L'organigramme du haut niveau
 - Les échéances internationales
 - Le tableau des correspondances âge/catégories
 - Le bilan objectif du haut niveau sur la dernière olympiade
 - La stratégie 2005 / 2008 La description de la filière
 - La carte d'implantation des futurs centres d'entraînement (pôles)
 - Leur cahier des charges
 - Les critères d'accès aux collectifs
 - Les critères de sélection pour les compétitions de référence
 - Les résultats pour la dernière olympiade

LISTE DES SPORTIFS COMMUNIQUEE PAR LES DEUX FEDERATIONS (voir page 15)

AHMED	MOHAMED	M	TECHNIQUE	MOUA	THIERRY	M	COMBAT
ATTELLY	STEPHANE	M	COMBAT	MOUA	VANG	M	COMBAT
BERGUA	SABINE	F	COMBAT	MOUA	SAN SONG	M	COMBAT
BERNABLE	MARC-ANTOINE	M	TECHNIQUE	MOUA	PALLY	F	COMBAT
BISSOL	ROMAIN	M	COMBAT	NGUYEN	THOMAS	M	TECHNIQUE
BOUCHE	ALEXANDRE	M	COMBAT	N'GUYEN	PIERRE	M	TECHNIQUE
BOUNET	NATACHA	F	COMBAT	NIACKO	ISSA	M	COMBAT
BOUTIN	JEROME	M	COMBAT	NIANGANE	MOUSSA	M	COMBAT
BREARD	PHILIPPE	M	TECHNIQUE	NIASSE	DAVID	M	TECHNIQUE
BRUEL	JULIE	F	COMBAT	NICOLE	AURELIE	F	COMBAT
CHAUVIER	FREDERIC	M	COMBAT	OTTAVIANO	AUDREY	F	TECHNIQUE
CRETENET	CHRYSTELLE	F	COMBAT	PICOT	CHRISTOPHE	M	TECHNIQUE
CRUSSIÈRE	REMI	M	TECHNIQUE	PIGOT	ALEXANDRE	M	COMBAT
DIAGNE	THOMAS	M	COMBAT	ROUSSEAU	CYRIL	M	COMBAT
DIAKITE	ZAMBLE	M	COMBAT	ROUVIERE	PIERRE	M	TECHNIQUE
DUCERF	GREGORY	M	COMBAT	SADKI	AZDINE	M	COMBAT
DUQUESNOY	DAVID	M	COMBAT	SALMA	FARID	M	COMBAT
ESCOBAR	YOANN	M	TECHNIQUE	SCARAMOZZINO	SYLVAIN	M	TECHNIQUE
ESPIAU	MARYLINE	F	TCC42	SILVIA	MARC	M	COMBAT
ESPUNY	ALEXANDRE	M	COMBAT	TELUER	REMI	M	TECHNIQUE
FANG	EMILE	M	TECHNIQUE	THENG	CEUNE	F	TECHNIQUE
FLOQUET	VALENTIN	M	TECHNIQUE	TOCQUEVILLE	FREDERIC	M	COMBAT
FOURNIER	GILLES	M	COMBAT	TOUSSAINT	MAËVA	F	TECHNIQUE
GARDRAT	NICOLAS	M	COMBAT	TRAA	SCHAELE	F	TECHNIQUE
GELAS	DENIS	M	COMBAT	TRAN	ALICE	F	TCC42
KAPDOUNOU	ETIENNE	M	COMBAT	VALLADE	JONATHAN	M	TECHNIQUE
LAUGERI	CAMILLE	F	TECHNIQUE	VICINI	MIKE	M	COMBAT
LECLERCQ	OLIVIER	M	COMBAT	VIDAL	ALEXANDRE	M	COMBAT
UM	ANTHONY	M	COMBAT	VUONG	JOVIEN	M	TECHNIQUE
LOEILLOT	SEBASTIEN	M	COMBAT	WAZANA	NATHALIE	F	TECHNIQUE
LONGCHAMP	ELODIE	F	TECHNIQUE	XIA	WEN LIANG	M	TECHNIQUE
LOUE	AUNE	F	COMBAT	XIA	WU LIANG	M	TECHNIQUE
MARTIN	WILFRIED	M	COMBAT	ZAHRI	MOHAMMED	M	COMBAT
MEYRAND	PASCAL	M	COMBAT	ZARRINKHAMESH	SEPER	M	COMBAT
MIRAS	MAGAU	F	COMBAT	ZERROU	FARES	M	TECHNIQUE
MORIANO	OLIVIER	M	COMBAT				

ARTS MARTIAUX ET ENERGETIQUES CHINOIS

PROCESSUS DE RASSEMBLEMENT

2005										2006		
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MAR
Assemblée générale électorale post JO de la FTCCG												
Phase de travail FTCCG, CNKF et ministère pour harmoniser les règlements, rapprocher les équipes techniques, expliciter l'organisation fédérale et envisager les modalités de la fusion en septembre 2005. Rapprochement des équipes nationales issus des deux structures afin de préparer en commun les championnats du monde 2005.												
						Prise en compte des affiliations et des licences par la FTCCG de l'ensemble des clubs et des pratiquants d'arts martiaux chinois en vue de l'assemblée générale électorale de mars 2006						
							Attribution sous conditions de la délégation pour l'ensemble des arts martiaux chinois à la FTCCG					
									Championnats du Monde au Vietnam			
												Assen générale apr rassemb

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 AVRIL 2005 ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES DE FRANCE

Les responsables des équipes de France du Comité national de kung fu (CNKW) et de la Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG) se sont réunis au siège de la FTCCG en présence du représentant du ministre chargé des sports.

Ont participé à cette réunion :

Eugène CHARLERY	CNKW	William NOUCHET	FTCCG
Ludovic DARNER	FTCCG	Marie Laure PINEAU	CNKW
Jean Roger DIMUR	FTCCG	Pierre Yves ROQUEFERE	FTCCG
Mustafa ERRASFA	CNKW	Mitsuru WATANABE	FTCCG
Julien GRANJOUX	FTCCG	André WENAS	FTCCG
Henri HERBIN	MINISTERE	Xiao Yan ZHANG	CNKW
Daniel HERROIN	FTCCG	Noureddine ZENATI	CNKW
Eddy MARIE LUCE	CNKW		

La responsabilité de l'organisation de la préparation des équipes de France a été confiée par le ministère à la FTCCG dans le cadre du rassemblement de l'ensemble des clubs et des pratiquants d'arts martiaux chinois et énergétiques au sein de cette fédération.

A l'issue de cette après midi de travail, un certain nombre de points ont été définis dans le cadre du cahier des charges proposé par le ministère lors de la réunion du 14 avril.

1. ORGANISATION DU PREMIER REGROUPEMENT DES EQUIPES DE FRANCE (23 ET 24 AVRIL 2005)

Le staff a validé le contenu du premier regroupement et les modalités de mise en oeuvre. Le programme s'établit comme suit :

Samedi 23 avril

10 H Accueil
10H15 Rappel du processus de réunification par le représentant du ministère et échange avec les sportifs
Prise de renseignements afin de constituer une base de données
11 H00 Tests physiques
13H Déjeuner
14H15 Entraînement et évaluation technique

Il est prévu dans l'après midi un entretien individuel avec une quinzaine de sportifs

Dimanche 24 avril

Entraînement et évaluation technique

2. VALIDATION DES LISTES DE SPORTIFS

Une liste de sportifs a été fournie par les deux fédérations. La liste globale des sportifs seniors est reproduite page 13. A l'issue des deux premiers regroupements, en fonction de l'appréciation des entraîneurs, des âges et des résultats, les sportifs seront classés en différents collectifs selon les modalités suivantes :

- COMBAT masculin et féminin
 - Moins de 15 ans ESPOIRS
 - De 15 à 18 ans JUNIORS
 - A partir de 18 ans SENIORS (2 collectifs : équipe A et équipe B)
- TECHNIQUE masculin et féminin
 - De 12 à 18 ans JEUNES
 - A partir de 18 ans SENIORS (2 collectifs : équipe A et équipe B)

Huit groupes ont donc été définis.

3. ORGANIGRAMME TRANSITOIRE DES EQUIPES DE FRANCE

Un organigramme transitoire du staff technique a été proposé en fonction des informations fournies par les deux fédérations. Certaines fonctions seront rapidement redéfinies et cet organigramme sera validé pour la période d'avril à août 2005 :

Directeur fédéral FTCCG	Jean Roger DIMUR	
Secrétariat général - Pôle performance	Julien GRANJOUX	
STAFF TECHNIQUE		
<i>Equipes nationales</i>		
Entraîneurs combat	Noureddine ZENATI	Daniel HERROIN
entraîneurs technique	Xiao Yan ZHANG	Gun Fa SUN
à définir	Mustafa ERRASFA	Ludovic DARNER
à définir	Eddy MARIE LUCE	André WENAS
à définir	Eugène CHARLERY	
Optimisation de la performance et suivi des sportifs	Pierre Yves ROQUEFERE	
Médecins	Marie Laure PINEAU	Mitsuru WATANABE

4. CALENDRIER 2005 DES REGROUPEMENTS

En vue de la préparation des championnats du monde qui se dérouleront au Vietnam en décembre prochain, le calendrier suivant a été proposé pour les équipes seniors :

- 23 et 24 avril Regroupement (INSEP)
- 28 et 29 mai Regroupement
- 18 et 19 juin Regroupement (CDFAS EAUBONNE)
- fin juin Sélection par le staff des sportifs qui représenteront la France lors des championnats du monde
- 18 au 30 juillet Stage d'oxygénation pour les sportifs sélectionnés (FONT ROMEU)
- 24 et 25 septembre Regroupement (CDFAS EAUBONNE)
- fin septembre Rencontre internationale (pays, date et lieu à définir)
- 22 et 23 octobre Regroupement (CDFAS EAUBONNE)
- 26 et 27 novembre Regroupement (CDFAS EAUBONNE)
- 8 au 15 décembre Championnats du monde (VIETNAM)

Les décisions concernant les collectifs juniors et espoirs feront l'objet d'une nouvelle réunion dans les meilleurs délais.

5. POINTS RESTANTS A REGLER

Un certain nombre de points restent encore à définir :

- Définir le programme global de l'ensemble des regroupements 2005 et du stage d'été
- Envisager la préparation physique des sportifs
- Définir les entraînements personnalisés des sportifs juniors et seniors
- Rencontrer les entraîneurs de club des sportifs
- Définir le suivi médical des sportifs
- Programme et regroupements du collectif espoirs

6. CRITERES DE SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Propositions :

- Résultats respectifs à l'open FTCCG et au championnat de France CNKW
- Présence aux entraînements et stages programmés
- Résultats des tests physiques et techniques mis en place à partir du premier regroupement
- Choix du staff en fonction notamment des catégories retenues

A l'issue de cette première réunion de travail, il apparaît que les compétences des deux équipes s'additionnent, que peu de divergences existent véritablement et que très rapidement une dynamique très positive pourra se mettre en place bénéficiant aux sportifs mais également à l'ensemble des arts martiaux chinois. De nouvelles réunions seront programmées.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2005 RESPONSABLES DES GRADES

Les deux responsables des grades du Comité national de kung fu (CNKW) et de la Fédération de tai chi chuan chi gong (FTCCG) se sont réunis au ministère en présence du représentant du ministre chargé des sports et de deux membres de la commission technique du tai chi chuan.

Ont participé à cette réunion :

Ilias CALIMINTZOS	FTCCG	KUNG FU
Hubert DECOSSE	CNKW	KUNG FU
Henri HERBIN	MINISTERE	
Antoine LY	FTCCG	TAI CHI CHUAN
Anya MEOT	FTCCG	TAI CHI CHUAN

L'objectif de cette réunion était double :

- définir le travail préparatoire pour le kung fu à réaliser dans la perspective de la création de la future commission spécialisée des dans et grades équivalents (CSGDE)
- envisager la mise en place d'évaluations de niveau en kung fu en attendant la création de cette commission

De plus, la fédération profitera des travaux réalisés pour évaluer l'opportunité de la création, dans un deuxième temps, de grades pour le tai chi chuan.

1. LE PROJET DE REGLEMENT DE LA COMMISSION SPECIALISEE DES GRADES DU KUNGFU

Il est prévu, en 2006, la création de la commission spécialisée des dans et grades équivalents des arts martiaux chinois. Il n'existe pas de référence internationale unique en terme de grade du kung fu, les grades délivrés actuellement par la Chine ne sont pas harmonisés. Il est donc décidé de s'inscrire dans la continuité de ce qui s'est fait à la FFKAMA, mais en intégrant totalement la dimension spécifique des arts martiaux chinois. Le contenu technique répondra donc à plusieurs exigences ; le groupe de travail proposera un programme adapté dans le respect de tous les styles avec des conditions d'examen équivalentes pour tous. Un point particulier sera attentivement examiné : pouvoir prendre en compte de manière équitable les formes traditionnelles et les formes modernes.

Sur le plan administratif, le projet de règlement sera calqué sur ceux des commissions spécialisées existantes. Le principe d'une durée minimale entre les différents grades, harmonisé avec les autres fédérations, sera conservé. L'appellation officielle proposé pour ces titres sera « duan ». La FTCCG constituera un fichier de l'ensemble des pratiquants de kung fu titulaires d'un grade délivré jusqu'au 31 janvier 2005 par la FFKAMA. Une demande en ce sens, a été faite à cette dernière, la liste sera communiquée au ministère.

Deux principaux axes de travail ont été retenus :

- définir le nombre d'unités de valeurs pour chaque niveau et la nature de ces épreuves
- proposer un contenu technique pour les principaux styles notamment dans la définition des formes demandées à chaque niveau

2. LES EVALUATIONS DE NIVEAU TECHNIQUE

Afin de ne pas pénaliser les pratiquants les plus jeunes, des évaluations de niveau de premier duan seront exceptionnellement mises en place par la FTCCG. Les résultats de ces évaluations seront soumis à la validation de la CSGDE après sa création.

Le 4 juin prochain sera organisé un examen à PARIS. Une centaine de candidats devraient y participer. Les conditions ont d'ores et déjà étaient arrêtées :

Candidats issus de la FTCCG

- le règlement de passage sera celui de la FTCCG
- le jury sera composé de deux membres issus de la FTCCG et d'un membre issu du CNKW
- le candidats acquittera les frais d'inscription de 40 euros

Candidats issus du CNKW

- le règlement de passage sera celui du CNKW
- le jury sera composé de deux membres issus du CNKW et d'un membre issu de la FTCCG
- le candidats devra prendre une licence FTCCG de la saison en cours (20 euros), les frais d'inscription (40 euros) seront offerts par la fédération.

Une réflexion sera menée sur l'organisation d'évaluation de niveaux de deuxième à cinquième duan qui pourrait avoir lieu en janvier 2006. La prochaine réunion de travail aura lieu le 6 mai prochain.

**COMPTE RENDU DU PREMIER REGROUPEMENT
DES EQUIPES NATIONALES REUNIFIEES
LES 23 ET 24 AVRIL 2005 A L'INSEP**

Etaient présents

Ludovic DARNER	FTCCG	William NOUCHET	FTCCG
Jean Roger DIMUR	FTCCG	Pierre Yves ROQUEFERE	FTCCG
Mustafa ERRASFA	CNKW	Gen Fa SUN	FTCCG
Julien GRANJOUX	FTCCG	André WENAS	FTCCG
Henri HERBIN	MINISTERE	Xiao Yan ZHANG	CNKW
Daniel HERROIN	FTCCG	Noureddine ZENATI	CNKW

51 sportifs étaient prévus sur ce regroupement, 11 s'étaient excusés ou n'avaient pas pu être prévenus dans les temps, 40 sportifs étaient présents, voici leur liste :

ATTELLY	STEPHANE	M	COMBAT	BRUEL	JULIE	F	COMBAT
BISSOL	ROMAIN	M	COMBAT	CRETENET	CHRYSSELLE	F	COMBAT
BOUTIN	JERÔME	M	COMBAT	NICOLE	AURELIE	F	COMBAT
CHAUVIER	FREDERIC	M	COMBAT	BREARD	PHILIPPE	M	TECHNIQUE
DIAGNE	THOMAS	M	COMBAT	FANG	EMILE	M	TECHNIQUE
DIAKITE	ZAMBLE	M	COMBAT	FLOQUET	VALENTIN	M	TECHNIQUE
DUCERF	GREGORY	M	COMBAT	NGUYEN	THOMAS	M	TECHNIQUE
GARDRAT	NICOLAS	M	COMBAT	N'GUYEN	PIERRE	M	TECHNIQUE
LECLERCQ	OLIVIER	M	COMBAT	NIASSE	DAVID	M	TECHNIQUE
LOEILLOT	SEBASTIEN	M	COMBAT	PICOT	CHRISTOPHE	M	TECHNIQUE
MEYRAND	PASCAL	M	COMBAT	ROUVIERE	PIERRE	M	TECHNIQUE
MORIANO	OLIVIER	M	COMBAT	SCARAMOZZINO	SYLVAIN	M	TECHNIQUE
NIACKO	ISSA	M	COMBAT	VALLADE	JONATHAN	M	TECHNIQUE
NIANGANE	MOUSSA	M	COMBAT	VUONG	JOVIEN	M	TECHNIQUE
PIGOT	ALEXANDRE	M	COMBAT	XIA	WEN LIANG	M	TECHNIQUE
ROUSSEAU	CYRIL	M	COMBAT	XIA	WU LIANG	M	TECHNIQUE
SALMA	FARID	M	COMBAT	ESPIAU	MARYLINE	F	TCC42
VICINI	MIKE	M	COMBAT	LONGCHAMP	ELODIE	F	TECHNIQUE
ZARRINKHAMESH	SEPER	M	COMBAT	THENG	CELINE	F	TECHNIQUE
BERGUA	SABINE	F	COMBAT	TRAN	ALICE	F	TCC42

Le programme de ce premier regroupement était consacré à l'évaluation des sportifs.

Tests physiques

Type : Luc LEGER (VO2max – VMA)

Objectif : Mesurer la capacité aérobie (condition physique cardio vasculaire)

Lors du prochain entraînement des tests lactiques seront organisés afin de mesurer la capacité à maintenir un effort à intensité maximale.

Evaluations techniques

Combat

Mise en place d'ateliers d'évaluation sur les fondamentaux (projections, percussions, haut du corps, crochetage, travail au « pao et patte d'ours » arrachages).

Technique

Mise en place d'ateliers d'évaluation globale des capacités techniques sur :

- déplacements « gi ben gong »
- critères techniques des amplitudes de saut et fondamentaux de chaque catégorie technique

Evaluation des points forts de chaque sportif

Plusieurs objectifs avaient été définis:

connaître le niveau global des sportifs inscrits sur les listes communiquées par les deux fédérations

pouvoir répartir les sportifs en différents collectifs selon leur niveau

aider à la définition ultérieure des programmes d'entraînement personnalisés



Le staff et les sportifs en sanda



Le staff et les sportifs en technique

Ce premier week-end a permis de réaliser un premier constat global, qui sera affiné lors des deux prochains regroupements.

Combat

Niveau global relativement homogène, groupe composé en majorité de sportifs seniors, peu ou pas de sportifs juniors, peu de féminines.

Technique

Des disparités à la fois sur le plan physique et technique, un groupe hétérogène comprenant de jeunes sportifs (14 ans) et des seniors en fin de carrière (34 ans).

On peut également constater que sur l'ensemble des 71 sportifs dont les noms ont été communiqués, il n'y a pas de jeunes de moins de 18 ans en sanda, ce qui constitue une réelle difficulté pour l'avenir et 8 sportifs masculins sur les 23 ont entre 30 et 32 ans (soit 35 %).

Le travail d'évaluation individuel doit être poursuivi sur le prochain regroupement afin de pouvoir fin juin répartir les sportifs en trois collectifs : juniors, seniors B et seniors A. Il sera procédé lors de la prochaine réunion à une définition concertée de ces collectifs sur proposition du ministère.

Des informations ont été recueillies concernant 50 sportifs sur 71. En ce qui concerne les âges, voici le nombre de sportifs par catégories et par âge :

Combat masculins

AGE	20	21	24	26	27	28	29	30	31	32
NOMBRE	1	1	2	4	3	3	1	5	1	2
	15							8		
	seniors									

Combat féminines

AGE	20	26	30
NOMBRE	1	2	1
	3		1
	seniors		

Technique masculins									
AGE	17	18	19	20	21	23	24	25	26
NOMBRE	2	4	1	1	2	2	2	1	1
	6			10					
	jeunes			seniors					

Technique féminines					
AGE	14	16	17	19	34
NOMBRE	1	2	1	2	1
	4			3	
	jeunes			seniors	

La prochaine réunion du staff aura lieu le mardi 3 mai prochain.

REUNION RESPONSABLES DE L'ARBITRAGE

Une réunion des responsables de l'arbitrage est prévu au ministère le 13 mai 2005.

Seront, en principe, invités à cette première réunion :
Alain SAADOUN (CNKW) et Daniel LOMUTO (FTCCG)
William NOUCHET (réfèrent IWUF)

L'objectif sera d'envisager les modalités de fusion des groupes d'arbitres issus des deux fédérations et d'organiser un premier regroupement avant la fin de saison.

REUNION RESPONSABLES DE FORMATION

Compte tenu de l'avancée des travaux du Brevet professionnel, il est prévu que le responsable du CNKW s'intègre au groupe constitué au sein de la FTCCG. Ce dernier participe, depuis huit mois, au nom des arts martiaux chinois, au groupe piloté par la Délégation à l'emploi et aux formations du ministère, en collaboration avec la Direction des sports, dont l'objectif est la création en septembre 2005 d'un BPJEPS spécialité « arts martiaux ». Les responsables de formation des fédérations de judo, karaté, taekwondo aikido, arts martiaux vietnamiens et tai chi chuan chi gong participent à ces réunions.

Pour toutes informations complémentaires :

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Direction des sports - Bureau DS3
95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Chargé de mission : Henri HERBIN
Tel: 01 40 45 97 82 - Fax : 01 40 45 97 67
Mail : henri.herbin@jeunesse-sports.gouv.fr